

Principes de la Politique Environnementale d'Atos

Sur la base d'une approche de double matérialité, Atos s'engage pour un numérique durable et décarboné, en prenant en compte les impacts environnementaux dans sa chaîne de valeur, dans ses propres opérations, sa stratégie et ses activités.

La Politique Environnementale couvre tous les collaborateurs, cadres, sous-traitants, fournisseurs et partenaires clés du Groupe qui s'engagent à la respecter. Pour tenir ses engagements, Atos a adopté les 8 principes suivants ⁽¹⁾:

1 Conformité

Identifier, surveiller et respecter les lois, les réglementations, normes et exigences des parties prenantes relatives aux aspects environnementaux de nos opérations.



2 Enjeux globaux

Relever les défis liés à nos sujets significatifs⁽²⁾ (émissions de GES, adaptation au changement climatique, utilisation des ressources, déchets et économie circulaire) en fixant des objectifs de réduction et en construisant un système résilient face aux risques environnementaux.



3 Enjeux locaux spécifiques

Identifier et relever les défis et les risques environnementaux à l'échelle du site ou du pays (produits, logistique, gestion des déchets, recyclage, valorisation, eau etc.)



4 Initiatives et plans d'action

Mettre en œuvre et suivre les initiatives, plans d'action et formations pour tous les collaborateurs nécessaires afin de progresser régulièrement sur nos aspects et défis importants.



5 Protection environnementale

Prévenir les pollutions et protéger l'environnement grâce à un Système de Management Environnemental à l'échelle du Groupe et à la mise en place de la certification ISO 14001 sur nos principaux sites avec des procédures et une gestion adaptée.



6 Chaîne de valeur d'Atos⁽³⁾

S'assurer que les fournisseurs, les sous-traitants et les partenaires clés respectent la présente Politique et contribuent fortement à notre progrès environnemental, à travers des pratiques d'achats responsables, d'objectifs environnementaux et d'évaluations de la performance.



7 Gestion de la performance

Mesurer la performance annuelle de nos indicateurs clés pour atteindre les objectifs globaux et locaux, et apporter une amélioration continue via des audits menés par des organismes tiers indépendants.



8 Sensibilisation et communication

Impliquer les parties prenantes grâce à une communication transparente⁽²⁾ et des rapports conformes aux exigences des principaux cadres déclaratifs comme la CSRD, la TCFD, les GRI et la Taxonomie européenne.



Management exécutif

Marie de Scorbiac

Directrice des Relations Investisseurs et de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise

Alexandra Knupe

Directrice de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise Groupe

Management opérationnel

Mathilde Cabanettes

Responsable du Programme Environnemental

(1) Ce poster sur les Principes de la Politique Environnementale d'Atos résume les 8 grands principes de la Politique Environnementale du Groupe Atos. La Politique complète est disponible sur demande en s'adressant à sustainability@atos.net

(2) Pour plus d'informations sur notre programme RSE et nos principaux défis, visitez notre site web dédié <https://atos.net/fr/responsabilite-societale-dentreprise> et téléchargez le [Document d'Enregistrement Universel](#).

(3) Nos principaux partenaires commerciaux respectent l'engagement d'Atos en matière d'Intégrité <https://atos.net/fr/responsabilite-societale-dentreprise/gouvernance-et-confiance-numerique> et les activités de diligence raisonnable, de fusion et d'acquisition sont alignées sur ces 8 principes clés.